

En ligne tous les mercredis

12 juin 2013

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Le FMI presse la France de réduire ses dépenses](#)
- [Réforme des retraites : les pistes explosives du rapport Moreau](#)
- [L'OIT dénonce la hausse des inégalités de revenus dans les pays riches](#)
- [Investissements : « La France joue actuellement en deuxième division »](#)
- [Attractivité : ce qu'il faut savoir sur le décrochage de la France](#)
- [Tarifs de l'électricité : Hollande exclut un rattrapage immédiat des tarifs](#)
- [Le moral des patrons des PME au plus bas](#)
- [Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en avril 2013](#)
- [Le taux de chômage atteint 10,8 % au premier trimestre](#)
- [Net rebond de la production industrielle en France](#)
- [Les Français travaillent de plus en plus après leur départ en retraite](#)
- [Le FMI fait son mea culpa sur la Grèce](#)
- [Les CDD courts davantage taxés dès le 1er juillet 2013](#)
- [La Banque de France confirme sa prévision de croissance de 0,1 % au deuxième trimestre 2013](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Des pistes pour réformer le financement de la Sécurité sociale](#)
- [Sécurité sociale : le déficit se creuse à nouveau](#)
- [L'argent de la politique de santé est mal dépensé pour 2 Français sur 3](#)
- [L'optimisation fiscale des grands groupes dans le collimateur de Bercy](#)
- [Un scénario pour réduire l'écart fiscal entre l'essence et le diesel](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [La Répression des fraudes enquête sur Free Mobile](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Politique familiale : Hollande « ment » selon Wauquiez](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le FMI presse la France de réduire ses dépenses

Le 4 juin 2013, le FMI a abaissé ses prévisions de croissance pour la France, estimant que « *la récession sera de 0,2 % cette année en France (contre - 0,1 % dans ses précédentes prévisions publiées mi-avril), et que la croissance ne redémarrera que très mollement en 2014, à + 0,8 % (au lieu de + 0,9 %)* ». Un redémarrage qui serait surtout dû « *à une amélioration progressive de l'environnement extérieur* », mais bien menacé, ces prévisions étant entourées de « *risques baissiers* », parmi lesquels « *la fragilité* » de la conjoncture européenne et « *l'incertitude sur la politique fiscale [du gouvernement] qui pèse sur les décisions de dépenses des ménages et des entreprises* ». **Edward Gardner**, chef de la mission du Fonds pour la France : « *[Ces perspectives] nous font penser que le chômage va continuer à augmenter et qu'il sera difficile d'inverser cette hausse d'ici la fin de l'année. [...] Dans ce contexte, le défi de politique générale est de restaurer la compétitivité et de relancer la croissance, car de fortes rigidités entravent la capacité de l'économie à croître et à créer des emplois. [...] Les autorités [françaises] ont fait des progrès significatifs sur le front des réformes structurelles. Cet élan doit être maintenu et élargi* », notamment en insufflant davantage de concurrence dans les marchés des biens et des services, et en baissant le coût du travail pour les travailleurs peu qualifiés, par exemple via un « *assouplissement des contrats* ». Enfin, le FMI reconnaît que le rythme de la réduction du déficit public peut désormais être ralenti, et préconise d'agir dorénavant « *uniquement* » sur le levier des dépenses, sans augmenter davantage une pression fiscale qu'il juge déjà « *excessive* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/le-fmi-presse-la-france-de-reduire-ses-dépenses-publiques-04-06-2013-1676146\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130604](http://www.lepoint.fr/economie/le-fmi-presse-la-france-de-reduire-ses-dépenses-publiques-04-06-2013-1676146_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130604)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 04/06/2013)

### ● Réforme des retraites : les pistes explosives du rapport Moreau

Le rapport de la commission Moreau, qui doit être remis le 14 juin au gouvernement, avance, selon Le Figaro, « *une série de mesures détonantes* » qui mettraient tous les Français à contribution.

**1)- Hausse des charges patronales.** Le rapport propose une hausse de 0,3 % de la cotisation patronale dé plafonnée – elle passerait ainsi de 1,6 % à 1,9 %.

**2)- Sous-indexation du salaire des employés.** **Le Figaro** : « *Ils cotiseraient 100 euros mais ne généreraient que 95 euros de droit à la retraite. Un mécanisme déjà en place dans les régimes complémentaires des salariés et des cadres Agirc et Arcco...* »

**3)- Allongement de la durée du travail pour les actifs.** La commission ne tranche pas entre le report de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation pour prétendre à une retraite à taux plein, il semble que la présidence de la commission s'orienterait plutôt vers la deuxième solution.

**4)- Une plus grande imposition des retraités.** Par la suppression de l'exonération d'impôt de 10 % pour frais professionnels « *dont ils bénéficient comme les salariés de manière injuste* », la fiscalisation des pensions majorées de 10 % pour les parents de 3 enfants et plus, l'alignement du taux réduit de CSG des retraités aisés sur celui des actifs.

**5)- Modification du calcul des retraites des fonctionnaires.** Les pensions des fonctionnaires seraient calculées sur les traitements (« *leur salaire* ») des 10 dernières années (au lieu des 6 derniers mois aujourd'hui). Par contre, les primes (qui peuvent représenter une grande proportion dans la rémunération de certains fonctionnaires) pourraient être mieux prises en compte dans le calcul.

**6)- Au sujet de la pénibilité.** Deux solutions : mettre en place des congés de fin de carrière ou un système d'acquisition de suppléments de retraite. Sur la définition du travail pénible, la commission ne retiendrait toutefois que deux types de travail : le travail de nuit et l'exposition à des substances cancérigènes.

**7)- Au sujet de la réduction des inégalités homme/femme.** Le rapport propose de réformer les avantages familiaux liés au nombre d'enfants par la forfaitisation du système.

[Retour au sommaire](#)

<http://www.lefigaro.fr/retraite/2013/06/04/05004-20130604ARTFIG00359-reforme-des-retraites-les-pistes-explosives-du-rapport-moreau.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 04/06/2013, Guillaume Guichard)

### ● **L'OIT dénonce la hausse des inégalités de revenus dans les pays riches**

Le 3 juin 2013, l'Organisation internationale du travail (OIT) a annoncé que les inégalités avaient progressé « *dans la majorité des pays avancés* ». Avant de dénoncer l'augmentation de salaires des hauts dirigeants et les profits des grandes entreprises. Les inégalités de revenus ont augmenté entre 2010 et 2011 dans 14 des 26 économies avancées étudiées, y compris en France, au Danemark, en Espagne, et aux Etats-Unis. **Guy Ryder, directeur général de l'OIT** : « *Les chiffres présentent une évolution positive dans de nombreuses régions du monde en développement mais ils dressent un tableau inquiétant pour de nombreux pays à haut revenu, malgré la reprise économique. Dans certains pays européens en particulier, la situation commence à mettre à rude épreuve le tissu économique et social* ». Le rapport montre clairement que les classes moyennes de nombreuses économies avancées régressent. Les causes ? Le chômage de longue durée, la détérioration de la qualité de l'emploi et les travailleurs qui abandonnent le marché du travail. **Raymond Torres, directeur de l'Institut international d'études sociales de l'OIT** : « *Cette diminution de la taille des classes moyennes – un marché habituellement important en termes de pouvoir d'achat – peut remettre en cause les objectifs d'implantation des entreprises* ». Pour l'OIT, le chômage mondial va encore progresser, passant de 200 millions aujourd'hui à 205 millions en 2015. Or, relève le rapport, « *l'incapacité à transformer les profits en investissements dans les pays industrialisés ralentit la reprise de l'emploi. Alors que la part du profit dans l'économie totale a augmenté entre 2007 et 2012 de 3,4 points de pourcentage dans les pays du G20 à revenu intermédiaire et de 2,2 points de pourcentage dans les pays du G20 à haut revenu, l'investissement a reculé de 3,6 points* ». Les rémunérations des cadres dirigeants ont, elles, par contre, grimpé en flèche, « *après une courte pause au lendemain de la crise mondiale* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/l-oit-denonce-la-hausse-des-inegalites-de-revenus-dans-les-pays-riches\\_387746.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/l-oit-denonce-la-hausse-des-inegalites-de-revenus-dans-les-pays-riches_387746.html)

- **Le rapport dans son intégralité (en anglais, 133 pages) :**

[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_214476.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_214476.pdf)

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/06/2013, [www.ilo.org](http://www.ilo.org))

[Retour au sommaire](#)

### ● **Investissements : « La France joue actuellement en deuxième division »**

Une étude réalisée par GE Capital, révèle que les entreprises françaises investissent beaucoup moins que leurs concurrentes allemandes ou italiennes. Des investissements « *peu ambitieux* » qui, du coup, « *génèrent peu de créations d'emplois* ». Selon **GE Capital** : « *Investir dans une belle machine flambant neuve pour gagner en productivité ou mettre un peu de sparadrap sur l'ancienne pour prolonger sa durée de vie ? Les chefs d'entreprises français ont surtout choisi la seconde option* ». **Patrice Coulon, directeur général délégué de GE Capital** : « *Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce choix qui compromet en partie leur dynamisme futur : l'incertitude conjoncturelle qui fait plonger la confiance des entrepreneurs à un niveau inédit en Europe de l'Ouest, une baisse importante de la demande qui se traduit par un effondrement des carnets de commandes, un durcissement des conditions de financement et un recul du taux d'auto-financement à des niveaux historiques* ». Ce niveau d'investissement si peu élevé indique « *un réel décrochage* » de la France par rapport à ses voisins. Le rapport compare l'Allemagne, la France et l'Italie. Pour les entreprises allemandes, les intentions d'investissements sont estimées à 164 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 (contre 103 milliards au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012). En France, les estimations sont de 63 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 (contre 59,8 milliards au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012). En Italie, les estimations sont de 79 milliards d'euros pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Une étude des tickets moyens des investissements confirmerait ce décrochage. Le ticket moyen des investissements est de 138 000 euros en Allemagne, de 70 000 en Italie, de 58 000 au Royaume-Uni, de 54 000 en France. **M. Coulon** : « *Si l'on devait distinguer deux divisions au sein des pays de la zone euro, on serait bien obligé d'admettre que la France joue actuellement en deuxième division* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130604trib000768315/investissements-la-france-joue-actuellement-en-deuxieme-division.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 04/06/2013, Fabien Piliu)

### ● **Attractivité : ce qu'il faut savoir sur le décrochage de la France**

Le 5 juin, le cabinet Ernst & Young a publié une étude qui montre que si la France conserve sa 3<sup>ème</sup> place parmi les pays européens les plus attractifs, elle est en perte de vitesse. Elle est clairement distancée par le Royaume-Uni et l'Allemagne. Selon Ernst & Young, 471 implantations internationales ont eu lieu en France en 2012, contre 597 en 2011 (un recul de 13 % sur un an). Les implantations industrielles ont reculé, elles, de 25 % en 2012, ce qui place la France en 13<sup>ème</sup> position. **Les causes ?** Une faible compétitivité, des inquiétudes des investisseurs quant aux perspectives de croissance ou à l'instabilité fiscale, une posture attentiste doublée d'un effet retard de la crise. **Jean-Pierre Letartre et Marc Lhermitte**, Ernst & Young : « *Les résultats du Baromètre de l'attractivité de la France 2013 indiquent clairement que les investisseurs étrangers adressent un dernier appel à la France pour qu'elle devienne un acteur à part entière de l'économie mondiale. [Le Baromètre donne à voir une] désynchronisation de la destination France par rapport à ses deux principaux concurrents européens, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Mieux ancrés dans la mondialisation, jugés plus flexibles et plus compétitifs, ces deux pays s'inscrivent dans une compétition mondiale que notre territoire a du mal à suivre. Ce duo a su attirer les pays émergents, les entrepreneurs innovants et tous ceux qui font bouger l'économie quand nous émettons des signaux défensifs voire répulsifs qui préoccupent entrepreneurs et décideurs. [...] Si le Royaume-Uni et l'Allemagne sont considérés comme des destinations de rang mondial, les investisseurs étrangers pourraient désormais classer la France parmi les localisations secondaires, aux côtés de l'Italie et l'Espagne, avec le risque de la voir réduite à un rôle de puissance moyenne. [...] La France a quand même des atouts : parmi ceux-ci, le fait d'être un pays de champions mondiaux sur toutes les familles sectorielles, à l'exception très notable du numérique et, quoi qu'on en dise, de la pharmacie* ». Et, malgré tout, la confiance des investisseurs étrangers semble persister : 63 % estiment que le pays surmontera la crise ; 73 % de ceux qui sont implantés dans l'Hexagone sont satisfaits du « *site France* ». D'autres, encore, citent la capacité d'innovation française comme l'un de ses principaux atouts pour s'inscrire dans la mondialisation et reconquérir son attractivité – sans compter l'esprit d'entreprise. « *Preuve qu'il existe bien une French touch capable de faire des émules à l'international* », souligne **Ernst & Young**. **L'expansion** : « *Le baromètre 2013 met en lumière les termes possibles d'un rebond : le maintien, en nombre mais pas en emplois, des implantations industrielles et des investissements américains, dont la France est la 1<sup>ère</sup> destination en Europe et un dynamisme des grandes agglomérations dont les stratégies de développement économique et de promotion des territoires, témoignent de l'efficacité des solutions locales au service d'une attractivité nationale* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/attractivite-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-decrochage-de-la-france\\_388092.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/attractivite-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-decrochage-de-la-france_388092.html)

- Le Baromètre Ernst & Young (présentation) :

<http://www.ey.com/FR/fr/Issues/Business-environment/Barometre-Attractivite-France>

- Le Baromètre Ernst & Young dans son intégralité (52 pages) :

[http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Barometre-Attractivite-France-2013/\\$FILE/Barometre-Attractivite-France-2013.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Barometre-Attractivite-France-2013/$FILE/Barometre-Attractivite-France-2013.pdf)

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 05/06/2013, [www.ey.com](http://www.ey.com) du 05/06/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Tarifs de l'électricité : Hollande exclut un rattrapage immédiat des tarifs**

**François Hollande**, président de la république, a répondu à un rapport de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), publié le 5 juin, et qui estime que les tarifs doivent fortement augmenter pour couvrir les coûts de production et de commercialisation d'EDF – le rapport évoque une hausse comprise entre 6,8 % et 9,6 % cet été, à quoi s'ajouterait un rattrapage de 7,6 % pour compenser la hausse insuffisante (2 %) actée l'été dernier par le gouvernement. **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement, a fait savoir que François Hollande, « *compte-tenu du niveau de pouvoir d'achat des Français* », excluait de

procéder « *immédiatement* » au rattrapage du retard accumulé sur les hausses des tarifs d'EDF. **Delphine Batho**, ministre de l'Ecologie et de l'Energie : « *Il y a un problème de coût de production de l'électricité qui augmente mais il y a aussi un problème de pouvoir d'achat pour les Français, et en l'état du pouvoir d'achat, il n'est pas question d'accepter une telle hausse cumulée* ». D'après un communiqué du **ministère de l'écologie** : « *[La décision sur les tarifs pour 2013 sera] prise au mois de juillet après une analyse précise des facteurs d'évolution et des mesures de correction envisageables* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Electricite-Hollande-exclut-un-rattrapage-immédiat-des-tarifs-611668>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 05/06/2013, M.E. (avec AFP)-LeJDD.fr)

### ● **Le moral des patrons des PME au plus bas**

Le baromètre La Tribune-LCL, réalisé par Ipsos, et qui mesure la confiance des dirigeants de PME, a chuté. Il est descendu à 83, un plancher inédit depuis la création de cette enquête d'opinion en 1992. Tous les indicateurs sont dans le rouge : la demande est faible, la consommation s'effondre, les perspectives d'investissement et d'embauches sont au plus bas. **Yves Fradier, directeur de clientèle chez Ipsos** : « *Le nombre de salariés est en baisse pour atteindre son plus bas niveau depuis octobre 2010* ». Les efforts du gouvernement envers les entreprises sont jugés de plus en plus négativement. Des chiffres : seuls 7 % des 300 dirigeants interrogés ont demandé un préfinancement du CICE (crédit d'impôt compétitivité et emploi). Seuls 31 % des chefs d'entreprises sont prêts à ouvrir le capital de leur entreprise pour accélérer son développement, via EnterNext, la nouvelle bourse des PME et ETI. En ce qui concerne l'export, ce n'est pas mieux. 36 % des entreprises ont une activité à l'international.

- **Axelle Lacan, économiste chez LCL** : « *En somme, les résultats de la livraison de mai confirment le caractère toujours dégradé de la conjoncture française au deuxième trimestre. Quelques signaux d'amélioration sont perceptibles – et également observés dans les enquêtes nationales de l'Insee –, mais ils restent très fragiles et devront être confirmés ces prochains mois pour constituer une réelle embellie. Dans cette logique, nous prévoyons une stabilisation du PIB au deuxième trimestre* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130604trib000768304/le-moral-des-patrons-des-pme-au-plus-bas-que-faire-.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 04/06/2013, Fabien Piliu)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en avril 2013**

- **Présentation de la Darès** : « *Les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon divers regroupements statistiques (catégories A, B, C, D, E). La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C). Par ailleurs, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 264 400 en France métropolitaine fin avril 2013. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin mars 2013 (+ 1,2 %, soit + 39 800). Sur un an, il croît de 12,5 %.*

*Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories B et C s'établit à 1 534 800 en France métropolitaine fin avril 2013. En avril, le nombre de ceux de catégorie B est en baisse de 1,6 % (+ 9,9 % sur un an) et le nombre de ceux de catégorie C augmente de 3,3 % (+ 5,7 % sur un an).*

*Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C s'établit à 4 799 200 en France métropolitaine fin avril 2013 (5 095 700 en France y compris Dom). Ce nombre est en hausse de 1,2 % (+ 58 100) au mois d'avril. Sur un an, il augmente de 10,8 %.*

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories D et E s'établit à 614 400 en France métropolitaine fin avril 2013. En avril, le nombre d'inscrits en catégorie D est en hausse de 2,7 % et le nombre d'inscrits en catégorie E est stable ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/les-chiffre-des-demandeurs-d,16297.html>

- Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en avril 2013 (20 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-PEP500.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 30 mai 2013)

#### ● Le taux de chômage atteint 10,8 % au premier trimestre

D'après l'Insee, le 6 juin 2013, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) en France métropolitaine est en hausse de 0,3 point : il est estimé à 10,4 % pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, après 10,1 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2012. Pour la France entière (hors Mayotte), le taux de chômage est estimé à 10,8 % (après 10,5 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2012).

[http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/06/06/le-taux-de-chomage-atteint-10-4-au-premier-trimestre\\_3424898\\_1698637.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130606-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/06/06/le-taux-de-chomage-atteint-10-4-au-premier-trimestre_3424898_1698637.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130606-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 06/06/2013)

#### ● Net rebond de la production industrielle en France

Le 10 juin 2013, l'Insee a déclaré que la production industrielle en France avait augmenté, en avril, de 2,2 % par rapport à mars. Elle a été tirée vers le haut notamment par l'automobile. **Selon l'Insee** : « Cumulée sur les mois de février, mars et avril, la production dans l'ensemble de l'industrie gagne 0,9 % par rapport aux trois mois précédents (+ 0,8 % dans le secteur manufacturier) ». **Challenges** : « Signe de la difficulté de la France à s'extirper de la crise, la production industrielle demeure toutefois, au cours de ces trois mois, inférieure de 1,8 % au niveau enregistré durant la même période de 2012 (- 2,3 % pour la seule industrie manufacturière) ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130610.CHA0537/net-rebond-de-la-production-industrielle-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130610](http://www.challenges.fr/economie/20130610.CHA0537/net-rebond-de-la-production-industrielle-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130610)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 10/06/2013)

#### ● Les Français travaillent de plus en plus après leur départ en retraite

Dans une étude publiée le 7 juin 2013, l'Insee dévoile un double mouvement de fond concernant les Français et la retraite. D'une part, les Français partent de plus en plus tard en retraite, d'autre part ils sont de plus en plus nombreux à travailler après avoir pris leur retraite. En 2012, 7 % des retraités sexagénaires travaillaient ; c'est deux fois plus qu'en 2006. Pourquoi ? L'assouplissement des conditions de cumul d'une pension et d'un salaire, intervenu en 2009, le permet. Si 43 % des personnes concernées invoquent une raison autre que financière, la moitié des retraités qui travaillent expliquent que leur pension « ne suffit pas pour vivre aujourd'hui ». Dans les trois quarts des cas, l'emploi occupé est un temps partiel. D'après l'Insee, la tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. En effet, 19 % des personnes de 50 à 59 ans interrogées « envisagent de travailler pendant leur retraite ».

[http://www.leschos.fr/economie-politique/france/actu/0202811470448-les-francais-travaillent-de-plus-en-plus-apres-leur-depart-en-retraite-573118.php?xtor=EPR-100-\[NL\\_8h\]-20130607-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_-1413980@2\]](http://www.leschos.fr/economie-politique/france/actu/0202811470448-les-francais-travaillent-de-plus-en-plus-apres-leur-depart-en-retraite-573118.php?xtor=EPR-100-[NL_8h]-20130607-[s=461370_n=2_c=201_-1413980@2])

(Source : [www.leschos.fr](http://www.leschos.fr) du 07/06/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Le FMI fait son mea culpa sur la Grèce

Le 5 juin 2013, le FMI (Fonds monétaire international) a admis que certaines des exigences qu'il avait posées avec ses partenaires en contrepartie de l'aide accordée à Athènes étaient inadéquates. Le Fonds reconnaît aussi que ses prévisions économiques pour la Grèce étaient trop optimistes, dans sa troisième évaluation du plan d'aide international. **Selon le rapport du FMI** : « Les créanciers de la Grèce étaient partagés entre la crainte d'une propagation de la crise de la dette à d'autres pays et les doutes sur la capacité d'Athènes à supporter durablement le fardeau de sa dette publique. [...] Pour répondre [à cette préoccupation] il a

été décidé d'abaisser de manière exceptionnelle les critères en matière de soutenabilité. [...] Lorsque le plan d'aide à la Grèce a été approuvé par le FMI, la Commission européenne et la Banque centrale européenne, il a été demandé à Athènes de réduire immédiatement son endettement et de mettre en place des réformes structurelles, des exigences qui ont provoqué des échecs flagrants. [...] Une restructuration plus précoce de la dette aurait pu alléger le fardeau de l'ajustement de la Grèce et contribuer à éviter une contraction aussi spectaculaire de la production ». **Le Nouvel Observateur** : « Le rapport laisse entendre que la mission du FMI a peut-être été entravée par le fait qu'il coopérait trop étroitement avec la zone euro et qu'il ne s'est pas assez préoccupé de savoir si ses décisions étaient de nature à recevoir un soutien politique suffisant en Grèce ». Le FMI semble maintenant penser que la Grèce aurait peut-être besoin d'un réaménagement de sa dette par ses partenaires européens, si les investisseurs ne se montraient pas convaincus par les mesures d'austérité mises en place dans le pays. **Le FMI** : « S'il s'avère que les interrogations au sujet de la viabilité de la dette pèsent sur le sentiment des investisseurs, même avec le cadre déjà mis en place pour aménager cette dette, [...] une approche plus frontale concernant ce réaménagement devrait être envisagée ». Les créanciers de la Grèce ont fait savoir qu'un réaménagement pourrait être envisagé (« via une baisse des coûts de financement »), si le pays atteignait ses objectifs budgétaires en 2012. De son côté, le FMI semble suggérer qu'il faudrait aller plus loin pour être sûr que le pays ne dévie pas des conditions de son programme d'aide.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-de-l-euro/20130606.OBS2229/le-fmi-fait-son-mea-culpa-sur-la-grece.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130606](http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-de-l-euro/20130606.OBS2229/le-fmi-fait-son-mea-culpa-sur-la-grece.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130606)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 06/06/2013)

#### ● Les CDD courts davantage taxés dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013

C'est le 5 juin 2013 que les partenaires sociaux ont signé l'avenant permettant l'augmentation de la cotisation patronale d'assurance chômage des CDD de moins de trois mois conclus à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013. La cotisation patronale sera ainsi portée : pour les CDD d'une durée inférieure à 1 mois de 4 % à 7 % ; pour les CDD d'une durée comprise entre 1 et 3 mois à 5,5 %. En ce qui concerne les CDD dits « d'usage », autorisés dans certains secteurs d'activité (hôtellerie-restauration, audiovisuel, déménagement...), la cotisation chômage passe à 4,5 % pour tous les contrats d'une durée inférieure ou égale à 3 mois. Enfin, les entreprises qui embauchent un jeune de moins de vingt-six ans en CDI, seront exonérées du paiement de la cotisation patronale d'assurance chômage : pendant 3 mois pour les entreprises de plus de 50 salariés, et pendant 4 mois pour celles de moins de 50 salariés.

[http://lentreprise.lexpress.fr/recrutement/les-cdd-courts-davantage-taxes-des-le-1er-juillet-2013\\_41380.html](http://lentreprise.lexpress.fr/recrutement/les-cdd-courts-davantage-taxes-des-le-1er-juillet-2013_41380.html)

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 10/06/2013, Daniel Rovira)

[Retour au sommaire](#)

#### ● La Banque de France confirme sa prévision de croissance de 0,1 % au deuxième trimestre 2013

Ce pronostic de la Banque de France (BdF), publié à l'occasion de son enquête de conjoncture dans l'industrie et les services à fin mai, est équivalent à celui établi par l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee). L'estimation de la BdF s'appuie sur l'indice synthétique du climat des affaires dans l'industrie et dans les services qu'elle confectionne. Selon la BdF, en mai, les carnets de commandes demeurent « insuffisamment garnis ». Les commandes intérieures baissent légèrement, les stocks sont jugés moins lourds. Les prix des produits finis, eux, continuent de baisser légèrement. **La BdF** : « L'indice de l'activité dans les services a, lui, très légèrement reculé en mai par rapport à avril, à 88 contre 89. Dans ce secteur, l'accélération des services informatiques n'a pas pu compenser le repli du travail temporaire. En outre, la diminution des effectifs s'accroît et les prix continuent de baisser. Les trésoreries restent quant à elles "proches de l'équilibre". Toutefois, les patrons interrogés prévoient un "maintien" de l'activité en juin ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130610.CHA0538/la-banque-de-france-confirme-sa-prevision-de-croissance-de-0-1-au-deuxieme-trimestre.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130610](http://www.challenges.fr/economie/20130610.CHA0538/la-banque-de-france-confirme-sa-prevision-de-croissance-de-0-1-au-deuxieme-trimestre.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130610)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 10/06/2013)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

### ● **Des pistes pour réformer le financement de la Sécurité sociale**

Le premier ministre, **Jean-Marc Ayrault**, a demandé au **Haut Conseil du financement de la protection sociale** d'étudier « *différentes pistes qui permettraient de mieux asseoir et de diversifier les ressources de la protection sociale, afin de rééquilibrer la part des contributions reposant uniquement sur le travail* ». Le Haut Conseil remet son rapport le 14 juin. Plusieurs scénarios sont envisagés : recours accru à la fiscalité environnementale, réflexion sur la fiscalité comportementale (sur le tabac et l'alcool), clarification des financements des différentes branches de la Sécurité sociale... Quelles que soient les options envisagées, le Haut Conseil insiste sur le fait qu'à chaque fois, elles seraient difficiles à mettre en œuvre. Soit parce qu'elles généreraient des recettes insuffisantes, soit parce qu'elles auraient un impact important sur le niveau de vie des ménages, soit parce qu'elles pèseraient sur la croissance et l'emploi. Concernant **la fiscalité comportementale**, le rapport estime qu'il faudrait « *taxer à un même niveau l'unité d'alcool ingérée, quel que soit le produit consommé* ». Une nouveauté puisque, aujourd'hui, le vin est moins taxé que les alcools forts ou la bière. En ce qui concerne **la fiscalité verte**, le rapport fait montre d'une grande prudence. Avant de longuement traiter de **la modification du financement de la branche Famille**. Trois scénarios sont présentés : **1)-** Réaménager totalement les financements, par exemple en transférant les cotisations patronales Famille vers la branche Retraite de la Sécurité sociale ; en échange, la CNAF récolterait « *les impôts et taxes qui financent aujourd'hui la branche vieillesse* ». **2)-** Effectuer un « échange » de recettes entre la branche Famille (TVA, CSG) et la branche Maladie (cotisations patronales). **3)-** « *On substituerait de la CSG aux cotisations sociales à la charge des employeurs dans le financement de la branche Famille, 'sans perte de rémunération nette pour les salariés'* ». **Les Echos** : « *Ces questions sont tellement controversées que le Haut Conseil n'a pas pu exprimer un avis sur la question qui lui était posée* ». A suivre.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202807824380-des-pistes-pour-reformer-le-financement-de-la-securite-sociale-572499.php?xtor=EPR-101-\[NL\\_13h\]-20130605-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202807824380-des-pistes-pour-reformer-le-financement-de-la-securite-sociale-572499.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130605-[s=461370_n=2_c=201_l-1413980@2)

- Pour télécharger le rapport :

<http://www.gouvernement.fr/presse/remise-du-rapport-d-etape-sur-la-clarification-et-la-diversification-du-financement-des-regim>

(Sources : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 05/06/2013, Vincent Collen, [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) du 07/06/2013)

### ● **Sécurité sociale : le déficit se creuse à nouveau**

Après deux années d'amélioration, le déficit de la Sécurité sociale devrait se creuser à 14,3 milliards d'euros en 2013. C'est presque 3 milliards de plus que prévu. La cause ? L'aggravation de la crise. Selon le gouvernement, la masse salariale, sur laquelle sont assises les cotisations, n'augmentera que de 1,3 % en 2013. C'est nettement moins que la hausse de 2,3 % programmée dans la loi. D'où un manque à gagner de recettes qui approche les 2 milliards d'euros. L'assurance maladie verrait son déficit se creuser de 2 milliards d'euros, à presque 8 milliards. La branche Famille verrait son déficit atteindre 3,2 milliards d'euros, soit 600 millions de plus que prévu. Seule la branche retraites verrait ses comptes s'améliorer en 2013, « *grâce à l'apport massif de nouvelles recettes décidé par la gauche l'an dernier* » (dixit Les Echos).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202810767316-securite-sociale-le-deficit-se-creuse-a-nouveau-572921.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20130606-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-1413980\[SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202810767316-securite-sociale-le-deficit-se-creuse-a-nouveau-572921.php?xtor=EPR-1500-[france]-20130606-[s=461370_n=2_c=201_l-1413980[SDV]@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 06/06/2013, Vincent Collen)

[Retour au sommaire](#)

### ● **L'argent de la politique de santé est mal dépensé pour 2 Français sur 3**

Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour Acteurs publics et Ernst & Young, l'amélioration de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire et la diminution des coûts figurent en tête des priorités exprimées par les personnes interrogées. Dans leur ensemble, les Français feraient



« plus confiance aux professionnels de santé, aux mutuelles et assureurs privés qu'aux pouvoirs publics pour moderniser le système de santé ». Un constat sévère : 35 % seulement des personnes interrogées estiment que les sommes annuellement consacrées par la France à la politique de santé sont utilisées de manière efficace. En ce qui concerne les priorités que devrait se fixer la politique de santé publique en France, quatre objectifs se dessinent : 50 % des personnes interrogées citent l'amélioration de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire, 49 % la diminution des coûts de la santé afin de baisser les cotisations, 40 % une meilleure coordination entre hôpitaux et médecine de ville, 30 % une amélioration de la prévention. Les progrès dans l'information sur la santé (17 %) ou encore le meilleur remboursement des soins quitte à augmenter les cotisations (14 %) sont nettement moins souvent évoqués. Enfin, en ce qui concerne les acteurs les mieux placés pour moderniser le système de santé, les professionnels de santé arrivent en tête (47 %), suivi par les mutuelles et les assurances complémentaires (16 %), l'Etat (15 %), l'assurance maladie (14 %), les collectivités locales (8 %).

<http://www.acteurspublics.com/2013/06/06/l-argent-de-la-politique-de-sante-est-mal-depense-pour-2-francais-sur-3>

(Source : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 06/06/2013, Damien Philippot)

### ● L'optimisation fiscale des grands groupes dans le collimateur de Bercy

Le 6 juin 2013, **Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances**, a évoqué des mesures pour lutter contre l'optimisation fiscale des groupes internationaux, expliquant que ces mesures seraient intégrées dans le budget pour 2014, présenté en septembre. **M. Moscovici** : « Ces propositions ont un grand intérêt et (...) seront mises à l'étude d'ici au projet de loi de finances ». Le rapport de Bercy se concentre sur les flux financiers circulant entre une ou des filiales de groupes internationaux et leur maison mère, appelés « prix de transfert ». **Challenges** : « Il s'agit concrètement de payer un produit, une licence ou l'utilisation d'une marque lorsque ceux-ci sont fabriqués et/ou utilisés par une filiale. Mais avec la complexification des structures d'entreprises, les grands groupes y ont volontiers recours pour déclarer davantage de bénéfices, de dividendes, d'intérêts dans les pays où la fiscalité est plus avantageuse et le moins possible dans les autres ». **Pour l'Inspection générale des finances (IGF)**, le droit français est encore trop en retrait par rapport à la mondialisation des échanges, qui a encouragé les groupes établis dans plusieurs pays à faire « de la fiscalité un levier à part entière dans leur stratégie d'optimisation de leurs résultats financiers ». **Pour l'IGF**, il faut « poser la règle générale selon laquelle les entités appartenant à un même groupe doivent entretenir entre elles des relations économiques conformes à celles qui, dans des circonstances comparables, seraient adoptées par des entreprises indépendantes ». **Challenges** : « L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le G20 des principaux pays riches et émergents mènent actuellement une réflexion pour établir de nouvelles normes mondiales empêchant aux multinationales d'échapper à l'impôt grâce à des montages de ce type. La France soutient ces démarches ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130606.CHA0473/l-optimisation-fiscale-des-grands-groupes-dans-le-collimateur-de-bercy.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130606](http://www.challenges.fr/economie/20130606.CHA0473/l-optimisation-fiscale-des-grands-groupes-dans-le-collimateur-de-bercy.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130606)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 06/06/2013)

### ● Un scénario pour réduire l'écart fiscal entre l'essence et le diesel

L'économiste **Christian de Perthuis**, président du comité chargé de « verdir » la fiscalité, a proposé, lundi 10 juin 2013, l'introduction en 2014 d'une « assiette carbone » dans la fiscalité de l'énergie et de réduire progressivement l'écart de fiscalité entre le diesel et l'essence à partir de 2015.

[http://www.challenges.fr/economie/20130611.CHA0570/un-scenario-pour-reduire-l-ecart-fiscal-entre-l-essence-et-le-diesel.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130611](http://www.challenges.fr/economie/20130611.CHA0570/un-scenario-pour-reduire-l-ecart-fiscal-entre-l-essence-et-le-diesel.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130611)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 11/06/2013)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● La Répression des fraudes enquête sur Free Mobile

Les enquêteurs de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) se sont rendus dans la première semaine de juin au siège d'Iliad, la maison-mère de Free. Leur but ? Saisir des documents ayant trait à l'itinérance mobile. A l'origine, une plainte déposée en janvier 2013 par UFC-Que Choisir pour « *pratiques commerciales douteuses* ». L'association de consommateurs dénonce « *le manque criant de qualité des services 3G de Free Mobile en itinérance* », accusant l'opérateur de brider les débits. **UFC Que Choisir** : « *Tous les éléments semblent indiquer que Free Mobile agit de manière à décourager la consommation de données pour éviter de payer à Orange (qui lui loue son réseau pour environ 500 millions par an, ndlr) une trop grande quantité de données* ». Autre sujet d'enquête pour la DGCCRF : la vente à perte, notamment via les offres offertes par Free Mobile, à deux euros par mois, voire zéro euro pour les abonnés ayant une Freebox chez eux. L'enquête devrait durer plusieurs mois, et pourrait s'achever « *par une discussion avec Free sur les améliorations à apporter aux offres. Ou alors sur une procédure judiciaire classique* ». A suivre.

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202808217691-la-dgccrf-enquete-sur-free-mobile-572517.php?xtor=EPR-101-\[NL\\_13h\]-20130605-\[s=461370\\_n=3\\_c=304\\_-1413980@2](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202808217691-la-dgccrf-enquete-sur-free-mobile-572517.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130605-[s=461370_n=3_c=304_-1413980@2)

(Source : <http://lesechos.fr> du 08/06/2013, Guillaume de Calignon)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Politique familiale : Hollande « ment », selon Wauquiez

C'est sur France Info, le 4 juin 2013, que **Laurent Wauquiez, vice-président de l'UMP**, a commenté la baisse du quotient familial annoncée par le gouvernement : « *Elle est injuste parce qu'une fois de plus, ce sont les classes moyennes qui payent l'addition. [Il n'y a eu] aucune réflexion pour faire des économies, à aucun moment le gouvernement ne s'est posé la question d'un traitement administratif moins cher. [...] Le raisonnement immédiat a été je vais prendre dans la poche des Français. [Au-delà du quotient familial,] il y aussi la remise en cause de la prestation d'accueil du jeune enfant [qui touche] les familles qui commencent à 4 000 euros de revenus. [...] Deux parents qui gagnent 2 000 euros par mois, on considère que ce sont les plus riches ? Pour moi, c'est vraiment du mensonge* ». **M. Wauquiez** a également critiqué la « *remise en cause* » de la réduction d'impôt de frais de scolarité pour les enfants du secondaire : « *Ça, ça touche 100 % des familles. [...] Hollande ment. Il n'y a plus de valeur dans la parole présidentielle. Il n'y a même pas un mois, il disait qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôt, il change. Aujourd'hui, il nous dit ça touche uniquement les plus riches. C'est faux !* ».

[http://www.lepoint.fr/politique/politique-familiale-hollande-ment-selon-wauquiez-04-06-2013-1676125\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130604](http://www.lepoint.fr/politique/politique-familiale-hollande-ment-selon-wauquiez-04-06-2013-1676125_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130604)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 04/06/2013)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier.  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)